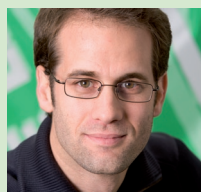


→ OUI

à plus de sécurité pour toute la population

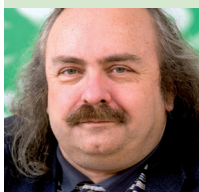
Antonio Hodgers

Conseiller national GE



Plus de 2 millions d'armes à feu sont en circulation en Suisse. 1,7 million d'entre elles sont des armes militaires.

Aucun usage militaire ou sportif ne justifie la présence de ces armes au coeur de la population. Loin de protéger quiconque, les armes à feu à domicile représentent un danger. Facilement disponibles, elles contribuent aux actes de violence, suicides et meurtres, et servent à menacer dans de nombreux cas de violence domestique.



Luc Recordon

Conseiller aux Etats VD

Depuis la fin de la guerre froide, la menace militaire extérieure n'existe plus pour la Suisse. La détention de

l'arme militaire au domicile du soldat ne se justifie donc plus.

Ni l'entraînement militaire intérieur, ni les opérations de maintien de la paix à l'étranger ne requièrent de porter une arme à feu entre le domicile et le lieu de rassemblement des troupes. Les armes doivent par conséquent être maintenues dans les dépôts de l'armée, pour éviter des dérapages mortels dans les foyers.

Adèle Thorens Goumaz

Conseillère nationale VD



Le nombre de décès par arme à feu est comparable au nombre de morts sur la route.

Tout le monde considère que les décès lors d'accidents de la route sont intolérables et qu'il faut tout faire pour les prévenir. Pourquoi ceux et celles qui succombent par les armes à feu ne bénéficient-ils pas de la même sollicitude ? Des mesures de prévention simples existent. Il est injustifiable de ne pas les appliquer.

→ OUI

à une initiative qui sauve des vies



Francine John-Calame

Conseillère nationale NE

Sur les 400 personnes qui meurent chaque année en Suisse suite à l'utilisation abusive d'une arme à feu, 300 sont victimes d'une arme militaire. La présence d'armes à feu dans les foyers représente une menace inacceptable pour nombre de femmes et d'enfants. Le risque de mort pour les femmes est trois fois plus élevé lorsqu'une arme à feu est disponible dans la maison. Les armes militaires doivent retourner dans les arsenaux et la détention d'une arme à feu être mieux réglementée.

Veillez cocher ce qui convient

→ Je souhaite en savoir plus sur les Verts suisses.

→ Je souhaite adhérer aux Verts de mon canton.

Merci de m'envoyer votre documentation.

Nom/Prénom

Adresse

NP/Lieu

Canton

E-Mail

Inscrivez-vous à notre newsletter sur www.verts.ch

Parti des Verts suisses
Waisenhausplatz 21
3011 Berne

→ OUI à la protection contre la violence des armes

Dans un ménage suisse sur trois, il y a aujourd'hui au moins une arme à feu. Il s'agit en grande majorité d'armes militaires. Chaque année environ 400 personnes sont tuées en Suisse par des armes à feu. Ce sont 400 personnes de trop.

Pour les femmes et les enfants qui vivent sous la menace d'une arme conservée à domicile, la vie peut devenir un enfer. Sans parler des cas où l'arme est effectivement utilisée. De nombreuses études démontrent que la probabilité des suicides et des homicides augmente avec de la disponibilité des armes à feu.

Moins d'armes, cela signifie donc plus de sécurité. On peut ainsi éviter des gestes impulsifs aux conséquences mortelles.

Voici ce que demande l'initiative:

- les armes de service doivent être conservées dans des arsenaux sécurisés;
- il faut créer un registre central des armes à feu;
- quiconque veut acheter une arme feu doit prouver qu'elle lui est nécessaire et qu'il est capable de l'utiliser.

Plus de 70 organisations soutiennent l'initiative.

Pour en savoir plus : www.verts.ch

Les Verts de Suisse romande:

www.verts-vd.ch ▪ www.verts-ge.ch ▪ www.verts-ne.ch
www.verts-vs.ch ▪ www.verts-fr.ch ▪ www.verts-jura.ch
www.verts-jb.ch



Florian Irminger
Constituant GE
Co-fondateur de STOP SUICIDE

La Suisse souffre d'un taux de suicide extrêmement élevé, en particulier chez les jeunes. Cela est notamment dû à la présence d'armes à domicile.

La présence d'une arme à feu facilite le passage à l'acte, principalement pour les hommes. Si toutes les classes d'âge sont concernées, les hommes de moins de 34 ans qui possèdent une arme militaire à domicile sont particulièrement vulnérables. Avec une réglementation sur la détention des armes à feu, tout porte à croire que le nombre total de suicides diminuera.

→ OUI à une meilleure prévention du suicide



Sylvia Nissim
Députée au Grand Conseil GE

Il existe une corrélation directe entre le nombre d'armes à feu dans les foyers et le nombre de suicides. Des études menées en Suisse et sur le plan international le démontrent. Dans les pays où des mesures ont été prises pour diminuer le nombre d'armes à domicile (notamment le Canada, l'Australie, l'Angleterre), les suicides ont proportionnellement diminué. Les mesures de prévention sont simples à définir : une législation restrictive pour la détention d'armes à feu au domicile privé.



OUI à l'initiative pour la protection contre la violence des armes

Votation fédérale du 13 février 2011